



13, rue Raymond Lefèvre
93190 LIVRY GARGAN
Tél. 01 41 52 16 30 - Fax 01 41 52 20 75
senentretien75@gmail.com
NETTOYAGE TOUS LOCAUX



Lavage
à haute
pression

Pompage
dégorgement
des parkings

Curage
industriel

Débarras et
enlèvement
des objets
encombrants
dans tous
locaux

Débouchage
de colonne
vide ordure

Tous types
d'interventions
après sinistres

Désinsectisation
Dératisation
Désinfection

Désinfection
de colonne
vide ordure

Détartrage
de colonne
vide ordure

Détartrage des
conduits des
eaux pluviales

N / REF : JT
V / REF : MR AUBRY

CABINET GERLOGE
9, Rue La Bruyère
75009 PARIS

RESIDENCE :

PARKING FLANDRE SUD – TANGER (Volume ASL)

**AVENANT N°2 AU
CONTRAT DU 01/02/2016**

ENTRE : La Société SEN ENTRETIEN dont le siège social est situé au 13 rue Raymond Lefèvre à LIVRY GARGAN 93190, dénommée ci-après SEN ENTRETIEN et, représentée par Monsieur TEIXEIRA Freddy, Gérant,

D'une part,

ET : **CABINET GERLOGE**
9, rue La Bruyère

75009 PARIS

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE

Le Cabinet GERLOGE confie le soin à SEN ENTRETIEN d'effectuer l'entretien de la cour intérieure et du patio.

Sous les formes, dans les limites et conditions précisées dans les articles suivants et dans le contrat initial.

ARTICLE 2 : NATURE DES TRAVAUX

UNE FOIS PAR MOIS

-Nettoyage de la cour et du patio

ARTICLE 3 : MONTANT

Les travaux ci-dessus mentionnés seront exécutés à forfait.

Le prix forfaitaire, **ANNUEL**, est fixé comme suit

MONTANT HORS TAXES	735 ,12 €
T.V.A. 20%	147,04 €
MONTANT T.T.C.....	882,16 €

ARTICLE 4 : MODALITE DE PAIEMENT

Le règlement interviendra par chèque à réception de la facture que nous vous adresserons **TRIMESTRIELLEMENT**, pour la somme de :

MONTANT HORS TAXES.....	183,78 €
T.V.A. 20 %	36,76 €
MONTANT T.T.C.	220,54 €

Tous les produits et accessoires nécessaires à la réalisation de l'ensemble des prestations définies ci-dessus sont fournis par nos soins et sont inclus dans notre tarif.

Restent à la charge du client, la fourniture de l'eau et de l'électricité.

ARTICLE 5 : DUREE DU CONTRAT

Telle que définie dans le contrat initial.

ARTICLE 6 : REVISION DE PRIX

Telle que défini dans le contrat initial.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE ET GARANTIE

Notre société est régulièrement assurée auprès d'une compagnie AGF n° de sociétaire 42757481 pour la réparation des dommages dont elle est civilement responsable du fait de l'intervention de son personnel, étant précisé que tout dommage devra lui être signalé par le Client dans un délai de 48 heures à dater de sa réalisation.

Pour le Client

Date effet contrat

ADMINISTRATEURS DE BIENS
9, RUE LA BRUYÈRE - 75009 PARIS
GARANTIE SCOPAF - SIREN 331 409 283
RCS PARIS - SAS AU CAPITAL DE 10.000 €
CARTE G 2798 - 75198

Pour SEN ENTRETIEN .

Le Gérant

S. E. N. ENTRETIEN

13 Rue Raymond Lefevre
93100 LIVRY GARGAN
Tél. 01.41.52.16.30